



Assemblée générale

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
12 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 15^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 20 octobre 2017, à 15 heures

Président : M. Abdelrahman. (Émirats arabes unis)

Sommaire

Point 57 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

17-18588X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 57 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (suite)

1. **M. Elshandawily** (Égypte) explique que le Département de l'information joue un rôle vital dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme car la bataille contre ces fléaux est principalement une bataille pour gagner les esprits. L'utilisation abusive des médias et des technologies de l'information est également préoccupante, eu égard en particulier aux informations inexactes, voire délibérément mensongères qui circulent par ce biais et qui peuvent inciter à la violence ou fournir aux extrémistes une plateforme de diffusion d'idées dangereuses. Il incombe à la communauté internationale d'adopter une position ferme contre cette menace. Le Département de l'information devrait poursuivre ses efforts pour éliminer les disparités linguistiques dans toutes ses activités, notamment en ce qui concerne la couverture des réunions et les communiqués de presse.

2. **M. Islam** (Bangladesh) estime que le Département devrait continuer à braquer les projecteurs sur la poursuite de l'exode des personnes déplacées de force, notamment des quelque 500 000 Rohingya fuyant le Myanmar pour le Bangladesh. L'ONU et la communauté internationale devraient avoir pour priorité première de convaincre les autorités du Myanmar de créer les conditions favorables au retour sécurisé, volontaire et durable des exilés dans leurs lieux d'origine dans l'État de Rakhine. Les organismes des Nations Unies demeurent actifs sur le terrain au Bangladesh, mais les médias internationaux vont peu à peu se désintéresser de cette crise, ce qui rend le rôle du Département d'autant plus indispensable.

3. Le Département peut servir de catalyseur pour faire en sorte que le concept de « pérennisation de la paix » touche, en des termes clairs et compréhensibles, un public qui ne se limite pas aux cercles universitaires, et pour faire prévaloir la notion connexe de « culture de paix ». De même, le Département devrait continuer à titre prioritaire à promouvoir les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et à éclairer le public à leur sujet. Il importera de renforcer les activités de plaidoyer au service de la sécurité des soldats de la paix de l'ONU et du personnel des organisations humanitaires qui travaillent dans des situations à haut risque.

4. Le Département pourrait également proposer des contenus stratégiques, ciblant plus particulièrement les jeunes, pour neutraliser les discours violents en ligne, et devrait collaborer avec le Bureau de lutte contre le terrorisme en vue de promouvoir l'application de la

Stratégie antiterroriste mondiale et du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent. En outre, il pourrait amener l'opinion publique mondiale à se prononcer en faveur d'un cadre solide et complet pour les migrations internationales et sensibiliser le public au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5. De surcroît, le Département pourrait optimiser l'utilisation de ses ressources en mettant en lumière aussi bien les initiatives donnant des résultats convaincants que les problèmes actuels et à venir, en particulier ceux que doivent affronter les pays les moins avancés. Sans se contenter d'informer, il devrait donner leur ampleur maximale à ses activités de plaidoyer en militant en faveur du respect et de l'application de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

6. L'intervenant se félicite de l'appui apporté par le Département de l'information et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la première célébration, en février, de la Journée internationale de la langue maternelle.

7. **M. Aldhabaan** (Arabie saoudite) dit que son pays s'emploie à suivre le rythme du développement des médias, à favoriser l'essor de l'industrie et à renforcer sa compétitivité sur le marché mondial. Il s'efforce également de transmettre au monde ses messages politiques, culturels et économiques afin de montrer son adhésion sincère aux idées de diversité, de tolérance et de dialogue interculturel. Le Centre de communication et des médias récemment ouvert au Ministère des affaires étrangères fait passer ce message en 18 langues et supervise une initiative de diplomatie numérique de grande classe. En 2017, le Centre international pour la lutte contre l'idéologie extrémiste a été créé pour surveiller, analyser et contrecarrer la pensée extrémiste.

8. Le Gouvernement saoudien utilise les médias pour faire acquérir les valeurs de justice et de transparence, et faire prévaloir un discours reposant sur l'échange de vues et tenir un discours de paix. Il réprouve la violence familiale et encourage les femmes à participer à l'activité des médias. Il attend du Département de l'information qu'il prenne des mesures contre les médias qui incitent à la haine, cherchent à compromettre la stabilité et la sécurité, et diffusent de fausses informations. Il espère également que le Département ira plus loin s'agissant de faire comprendre la véritable dimension des souffrances endurées par le peuple palestinien et de dénoncer les massacres, tortures et expulsions pratiqués par les forces d'occupation israéliennes depuis 50 ans. L'Arabie saoudite, qui collabore avec tous les organismes des Nations Unies d'une manière claire et transparente, attend d'eux qu'ils

vérifient l'exactitude et la crédibilité des informations et donnent la priorité aux sources officielles avant de publier des déclarations.

9. **M. Okwudili** (Nigéria) dit que l'année 2017 marque le dixième anniversaire de la résolution 61/266 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a demandé aux États Membres « d'encourager la conservation et la défense de toutes les langues parlées par les peuples du monde entier », et le neuvième anniversaire de la proclamation de l'Année internationale des langues. De plus, en 2017, le thème de la Journée internationale de la langue maternelle, « Vers des avenir durables grâce à l'éducation multilingue », a mis en relief le lien existant entre le multilinguisme et le développement durable.

10. Le Nigéria appuie d'autres initiatives récentes évoquées dans le rapport du Secrétaire général sur le multilinguisme (A/71/757) et approuve l'idée selon laquelle l'éducation et l'information dans la langue maternelle sont indispensables pour renforcer l'apprentissage et développer la confiance en soi et l'estime de soi, qui sont de puissants moteurs du développement. Le multilinguisme est un élément clef de l'inclusivité, qui est au cœur de la mission du Département de l'information. À cet égard, le Nigéria appuie la demande tendant à ce que les documents de l'ONU soient immédiatement traduits dans toutes les langues de travail de l'Organisation, en dépit des problèmes budgétaires et d'effectifs qui découleraient d'un tel engagement.

11. Le sous-développement limite la portée des activités du Département. Nombre de pays en développement manquent d'infrastructures Internet solides, ce qui les empêche de participer aux activités de l'Organisation des Nations Unies. Les pays peu développés ne doivent pas être exclus alors que l'Organisation continue de numériser la diffusion de ses programmes et activités.

12. **M. Rosenblit** (Israël) dit que, comme les inventions scientifiques et techniques qui les ont précédées, les technologies de l'information ont un côté sinistre et peuvent servir à dénaturer les faits et à attiser le sectarisme.

13. Tout en s'énergueillissant d'être à l'avant-garde des technologies qui améliorent la qualité de la vie, Israël et le peuple juif se trouvent également aux prises avec le côté sinistre de l'information. Comme le Secrétaire général l'a indiqué à l'occasion de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, les discours de haine et les informations erronées sur l'Internet alimentent l'antisémitisme, « à l'opposé de la tolérance, au primat de la raison et aux

valeurs universelles ». Le Gouvernement israélien se félicite du programme de communication sur l'Holocauste du Département de l'information, qui fait connaître aux jeunes les horreurs de l'Holocauste tout en promouvant la tolérance et en luttant contre la haine et l'antisémitisme.

14. Le terrorisme en ligne doit être combattu avec les mêmes outils qui sont utilisés pour contrecarrer l'antisémitisme. Israël sait gré au Président de la République française, à la Première Ministre du Royaume-Uni et au Président du Conseil italien du rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le cadre de la réunion de haut niveau sur la prévention de l'utilisation de l'Internet par les terroristes, et est encouragé par les actions menées parallèlement par le secteur privé, notamment le lancement par les principales sociétés spécialisées dans les technologies de l'information du Forum mondial de l'Internet pour la lutte contre le terrorisme.

15. L'Organisation des Nations Unies est moralement tenue de faire barrage à la diffusion d'informations tendancieuses et trompeuses. Israël déplore le programme d'information spécial du Département sur la question de Palestine, qui donne une vision erronée du lien qui unit le peuple juif et l'État d'Israël à Jérusalem et à la Terre sainte. L'intégrité et l'impartialité de l'Organisation s'en trouvent compromises, situation qui donne souvent lieu, au-delà de la désinformation, à des mensonges purs et simples et à des appels à la violence. L'intervenant recommande instamment au Département de regrouper ses plateformes médiatiques politiques sous une seule autorité afin de renforcer sa fonction de supervision de tous les organismes des Nations Unies et de s'assurer que toutes les communications diffusées par ces organismes sont exactes et objectives et reflètent bien les valeurs de l'Organisation.

16. **M^{me} Samarasinghe** (Sri Lanka) dit qu'à une époque de fausses nouvelles, l'Organisation des Nations Unies devrait prendre en compte les dangers aussi bien que les promesses des progrès techniques. Sri Lanka est préoccupée par la politisation de l'information et le risque de détournement des technologies de l'information et des communications pour porter atteinte aux droits de l'homme, intervenir dans les affaires intérieures d'États souverains et fragiliser les structures de la démocratie.

17. L'accès à l'Internet est un droit et également une condition indispensable à l'exercice de la liberté d'expression. Étant donné que, dans leur immense majorité, les personnes les plus pauvres du monde n'ont toujours pas accès à l'Internet, le Département de l'information devrait augmenter le nombre des bourses

octroyées aux employés des médias des pays en développement. Parallèlement, à mesure que les efforts faits pour combler le fossé numérique améliorent l'accès, le Département devrait faire une plus grande place aux langues locales dans ses activités, notamment en Asie.

18. En tant que pays fournisseur de contingents et signataire du pacte volontaire visant à combattre et prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, Sri Lanka sait gré au Département de la façon dont il couvre les opérations de maintien de la paix, notamment de ses initiatives concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles. Profondément préoccupée par les actes de violence et les homicides dont sont victimes des journalistes, des militants et des blogueurs, Sri Lanka se félicite de la proclamation du 2 novembre Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes et a récemment adopté une loi sur le droit à l'information. Par ailleurs, elle souscrit aux appels lancés au Secrétaire général pour qu'il nomme un Représentant spécial pour la sécurité des journalistes.

19. **M^{me} Rodríguez Camejo** (Cuba) dit que les progrès des technologies de l'information et des communications ont ouvert de nouveaux espaces de gestion et de diffusion de l'information, mais ont aussi élargi le fossé numérique, car de profondes disparités d'accès à l'Internet subsistent entre les pays développés et les pays en développement. Il ne suffira pas d'améliorer les infrastructures; il est essentiel de mettre en place une « éducation à l'information » en donnant à tous les utilisateurs les moyens d'accéder à l'information et de la gérer dans des conditions d'égalité, ainsi que de participer à la prise des décisions correspondantes.

20. À Cuba, la réussite de la mise en place de l'éducation à l'information dans la société tout entière est hypothéquée par le blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique, qui est entré dans sa cinquième décennie. Ce blocus a privé le peuple cubain d'inappréciables infrastructures technologiques dans des domaines tels que la santé, l'éducation et les biotechnologies, pour un coût total s'élevant à près de 69 milliards de dollars. Le peuple cubain exige la levée immédiate du blocus et du bombardement radiophonique auquel se livrent les États-Unis en émettant à raison de près de 2 000 heures par semaine sur 24 fréquences en direction de Cuba. L'utilisation des technologies de l'information et des communications devrait être pleinement compatible avec les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, à commencer

par les principes de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains et les normes de coexistence courtoise entre les États reconnues sur le plan international.

21. Le Département de l'information contribue d'une manière essentielle à l'exécution du mandat de l'Organisation. Un nombre croissant d'utilisateurs consultent la documentation publiée par le Département en espagnol, avec environ 4,3 millions d'habituels accédant à son site dans cette langue, soit plus du quart du total. Il devrait continuer à fournir des informations générales, équilibrées, précises, récentes, pertinentes et multilingues qui soient accessibles pour tous et respectent les réalités et les contextes informationnels des différents publics. Les nouvelles technologies ne devraient pas supplanter les moyens d'information traditionnels, que l'Organisation devrait s'attacher à préserver.

22. Enfin, plus de 50 ans après la Déclaration de 1960 sur la décolonisation et l'occupation des terres palestiniennes, le Département devrait continuer de donner la priorité à l'élimination du colonialisme et des autres formes d'occupation étrangère ainsi qu'à l'appui à la cause palestinienne.

23. **M. Rattray** (Jamaïque) dit que sa délégation encourage l'adoption d'une approche inclusive de l'utilisation des moyens traditionnels et modernes de communication dans toutes les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Pour maximiser la participation du public, l'Organisation doit démontrer comment son action procure des retombées bénéfiques tangibles. Le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/72/258) fait clairement le point sur les activités menées par l'Organisation au cours de l'année écoulée et souligne l'importance de la réalisation des objectifs de développement durable. La délégation jamaïcaine attache une importance particulière à la commémoration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves.

24. La délégation jamaïcaine attache un très grand prix au travail que le Département accomplit en faisant connaître les activités de l'ONU. En tant que membre du Comité de l'information, la Jamaïque se félicite de la restructuration à laquelle le Département a procédé en son sein et grâce à laquelle il devrait être en mesure de communiquer à une plus grande échelle.

25. **M. Kishimori** (Japon) dit que la réalisation de l'objectif principal du Département de l'information, qui est de faire mieux connaître les travaux de l'ONU, passe par l'amélioration sans surcoûts de l'efficacité et

de la transparence. Le Centre d'information des Nations Unies à Tokyo fait connaître les travaux de l'Organisation en organisant des expositions et concours de photographie, et est également le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Japon, renforçant les liens de collaboration entre l'Organisation et les entreprises et le secteur financier.

26. En décembre 2016, le Japon a célébré le soixantième anniversaire de son adhésion à l'Organisation des Nations Unies avec la construction d'un mur en plâtre sur lequel les responsables et diplomates de l'ONU peuvent graver des messages de paix dans leur langue maternelle. La Mission permanente du Japon a également collaboré avec des artistes japonais vivant à New York à la célébration du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, et un concert de musique espagnole co-organisé par les Ambassadeurs d'Argentine et du Japon a montré l'importance du multilinguisme.

27. **M^{me} Rodríguez Silva** (République bolivarienne du Venezuela) dit que son gouvernement apprécie les activités de promotion des opérations de maintien de la paix que mène le Département de l'information en coopération avec les Départements des opérations de maintien de la paix, de l'appui aux missions et des affaires politiques. Son gouvernement salue également les efforts déployés par le Département, dans le cadre des missions des Nations Unies, pour faire connaître les mesures de lutte contre les atteintes sexuelles inacceptables dont sont victimes des femmes et des enfants.

28. Le Venezuela accueille avec intérêt les campagnes lancées par le Département pour promouvoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et se félicite des efforts déployés pour associer les jeunes à la promotion des objectifs de développement durable. Il encourage le Département à continuer de mieux faire connaître les principes relatifs aux droits de l'homme partout dans le monde.

29. Si les technologies de l'information et des communications et les médias sociaux sont des outils précieux pour la promotion des objectifs de l'ONU, le Venezuela n'en est pas moins préoccupé par la fracture numérique et l'inégalité d'accès entre les pays développés et les pays en développement. Les technologies des communications devraient être mises au service des objectifs de justice sociale, d'inclusion et de solidarité entre les peuples, et, à cet égard, le Venezuela appuie les mesures visant à démocratiser les technologies de l'information et des communications pour le bien de tous. Par ailleurs, il demande aux

principaux organes et agences de presse des pays développés de ne pas utiliser ces technologies pour diffuser des présentations déformées des événements se produisant dans les pays en développement dans le but de déstabiliser les gouvernements concernés.

30. Le Venezuela réaffirme que les six langues officielles doivent être utilisées pour les exposés, publications et activités de l'ONU. Étant donné que les travaux de l'Organisation se trouvent renforcés lorsqu'ils sont communiqués dans toutes les langues officielles, il encourage le Département à continuer d'élaborer des programmes de promotion du multilinguisme.

31. Prônant la création d'un État palestinien souverain, libre et indépendant sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale, le Venezuela apprécie les efforts conjoints des Départements de l'information et des affaires politiques à l'appui du forum de commémoration des 50 ans d'occupation israélienne. Le Gouvernement vénézuélien demande à Israël de mettre fin à l'occupation militaire du territoire palestinien et à sa politique coloniale de création de colonies de peuplement israéliennes sur des terres appartenant à l'État palestinien.

32. Le Venezuela appuie l'élimination du colonialisme conformément à la Charte des Nations Unies, et promeut le droit à l'autodétermination, en particulier dans les territoires non autonomes et à Porto Rico. Étant donné l'importance de la décolonisation pour l'Organisation, il demande au Département d'appuyer davantage les travaux du Comité spécial de la décolonisation et de fournir des informations sur les processus de décolonisation engagés sous l'égide de l'ONU.

33. **M. Belkheir** (Libye) dit que les politiques en matière d'information se préoccupent davantage de diffuser des informations que d'en vérifier l'exactitude et l'objectivité. La délégation libyenne demande au Département de l'information d'aider les publics à comprendre les moyens d'information modernes et à en évaluer l'objectivité. Le Département devrait contribuer à la formulation d'une déontologie des médias compte tenu de l'abus qu'en font les organisations terroristes, qui sont rompues à l'art de semer la confusion dans le public et sont en mesure d'exploiter les chaînes satellitaires et les médias sociaux à des fins de recrutement.

34. Lorsqu'il traite des questions de développement, le Département devrait communiquer directement avec les pays en développement, en y organisant des débats et des ateliers au niveau local afin de mieux comprendre

leurs préoccupations. Cela permettrait au Département de recenser les lacunes du message qu'il veut transmettre et à l'Organisation des Nations Unies de s'adresser aux nations plutôt qu'aux gouvernements. Le même principe est applicable à des questions telles que le dialogue interculturel ou interreligieux et l'élimination de la violence, ainsi que les changements climatiques, le règlement pacifique des différends sur la base du droit international, les droits de l'homme, l'état de droit et le terrorisme. Le discours sur ces questions devrait émaner des sociétés elles-mêmes.

35. Les rapports du Comité de l'information révèlent un besoin impérieux de coopération pour combler le fossé numérique entre les pays développés et les pays en développement en organisant des cours de formation. Les moyens d'information traditionnels, tels que la presse écrite et les médias audiovisuels, ne devraient pas être abandonnés, car ils constituent la principale source d'information dans la plupart des pays en développement. Les médiathèques devraient informer les publics sur les travaux et les publications de l'ONU. Il importe également de s'employer à réaliser l'égalité des langues officielles dans les activités du Département en renforçant le multilinguisme, en établissant les communiqués de presse dans toutes les langues officielles et en multipliant les contenus en arabe du Département.

36. **M^{me} Al-Nasr** (Qatar) dit que le Département de l'information et les réseaux d'information jouent un rôle essentiel en veillant à ce que les centres d'information transmettent les informations d'une manière transparente, impartiale, neutre et exacte. L'égalité entre les six langues officielles favoriserait la transparence des travaux de l'Organisation. La situation de la section arabe du Département de l'information s'est améliorée, mais elle a besoin de ressources supplémentaires.

37. Vu la nécessité de garantir l'accès à la documentation et aux informations historiques, il importe de numériser les documents de l'ONU, car ces documents peuvent être utiles aux États Membres, aux chercheurs et aux organisations. Le programme de numérisation de l'ONU, auquel le Qatar a fait un don de cinq millions de dollars a récemment permis au nouveau site de la bibliothèque numérique de l'Organisation des Nations Unies de voir le jour et trois millions de documents importants ont été numérisés.

38. L'accès à des informations exactes est important pour les États et les particuliers, car l'utilisation abusive de l'information et la diffusion de fausses nouvelles sont dangereuses. Des efforts devraient être faits pour

contrecarrer le piratage électronique, qui est une menace pour les entreprises, les institutions et les États.

39. **M. Andrianarivelo-Razafy** (Madagascar) dit que son gouvernement appuie pleinement toute initiative visant à faire figurer les outils d'information et de communication au cœur de toutes les activités de l'Organisation des Nations Unies. Les principales réunions de haut niveau de l'Organisation devraient impérativement être radiodiffusées pour atteindre un public mondial de tous âges et de toutes origines. L'appui exceptionnel apporté par le Département de l'information à ces activités est digne d'éloges, tout comme l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution sur le multilinguisme ([A/RES/71/328](#)). Valeurs fondamentales, le multilinguisme et la parité entre les langues officielles doivent être la pierre d'angle de toutes les activités de l'ONU en matière d'information et de communication. La délégation malgache encourage le Département à continuer de s'employer à diffuser l'information dans les six langues officielles de l'ONU et à réduire les lacunes constatées selon les langues. L'intervenant rend également hommage à la Coordonnatrice pour le multilinguisme et à son équipe pour l'exceptionnelle qualité de leur travail.

40. Madagascar, qui est activement associée à la promotion de l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales, a accueilli le plus récent sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français.

41. La délégation malgache se félicite de ce que les centres d'information des Nations Unies utilisent à la fois les moyens d'information traditionnels et les nouvelles technologies de l'information et des communications, y compris les réseaux sociaux, pour développer au maximum la communication sur les activités de l'ONU. La fracture numérique empêchant encore un grand nombre des peuples du monde d'accéder à ces informations, les pays en développement ont besoin d'une assistance et d'un appui techniques plus importants pour pouvoir utiliser ces technologies. De même, Madagascar, pays en développement très vulnérable aux catastrophes naturelles, encourage la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et ses États Membres de façon que l'information et la communication puissent être utilisées au mieux si une catastrophe de ce genre devait se produire.

42. **M. Prasad** (Inde) dit que, tandis que l'accroissement foudroyant du volume et de l'échelle des communications et la diversité des plateformes utilisées par les communautés du monde ouvrent la voie à un nouveau modèle d'interconnectivité, les multiples

incidences des évolutions constatées dans une région sur les autres exigent des réactions volontaristes et rapides. La prolifération des informations rend plus importante que jamais la vérification de la crédibilité et de l'authenticité de leur contenu.

43. L'intervenant note avec satisfaction que le Département de l'information met l'accent sur la promotion des objectifs de développement durable et il lui sait gré d'appuyer les conférences organisées à cet égard sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Les centres d'information des Nations Unies du monde entier ont mis en chantier un ensemble impressionnant d'activités de promotion en faveur de ces objectifs, et la couverture de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) (2016) fournie par le Département revêt une importance particulière pour le Gouvernement indien, dont deux grands programmes en cours, intitulés *Le logement pour tous* et *La mission « villes intelligentes »*, visent à relever les défis de l'urbanisation rapide en Inde. La courte vidéo produite par le Département et montrant la ratification par l'Inde de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – qui a marqué un tournant pour l'entrée en vigueur de l'Accord – est également venue à son heure. Elle a été largement partagée sur les plateformes des médias sociaux et a été visionnée des milliers de fois en Inde en un temps record.

44. Étant donné que le terrorisme, qui est le plus grave problème de sécurité dans le monde, pourrait faire échouer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Gouvernement indien sait gré au Département de l'appui qu'il apporte à l'action antiterroriste menée par l'ONU et préconise de lancer de nouvelles initiatives visant à faire comprendre les conséquences désastreuses du terrorisme pour le développement. Si le Département de l'information et le Département des opérations de maintien de la paix gèrent en commun le site Web des opérations de maintien de la paix dans les six langues officielles de l'Organisation, le Département de l'information devrait envisager de produire ce site dans les langues principales des principaux pays qui fournissent des contingents, de manière à collaborer plus étroitement avec eux. Cela dit, l'intervenant salue le large soutien des initiatives de l'ONU en Afrique fourni par le Département, dont il apprécie la couverture des relations entre l'Inde et l'Afrique dans un récent numéro de la revue *Afrique Renouveau*.

45. Les efforts faits par le Département pour maintenir une présence substantielle sur les plateformes tant des médias traditionnels que des médias sociaux est digne

d'éloges. Dans la mesure où les jeunes comptent de plus en plus sur les médias sociaux pour s'informer sur l'actualité, le Département fait bien d'y étendre sa présence. L'intervenant se félicite également de ce que le Département utilise son réseau de centres d'information pour communiquer avec le public des pays desservis par ces centres dans la langue de ce public, et l'invite instamment à envisager d'utiliser des langues autres que les six langues officielles de l'ONU dans ses publications tant ordinaires que spéciales. Étant donné que la visite du Siège de l'Organisation a la faveur d'un grand nombre de touristes indiens qui viennent grossir un flot important de visiteurs, il demande également au Département d'envisager de proposer des visites guidées en hindi.

46. **M^{me} Pucarinho** (Portugal) met l'accent sur l'importance et la dimension internationale du portugais, qui a un statut de langue officielle dans neuf pays et dans la Région administrative spéciale de Macao, et est parlé par quelque 260 millions de personnes réparties sur quatre continents et devrait l'être par 400 millions de personnes d'ici au milieu du XXI^e siècle. L'intervenante prie instamment le Département de l'information d'utiliser plus largement le portugais dans ses travaux, de façon que les communications de l'ONU reflètent mieux l'importance de cette langue dans le monde.

47. Le Portugal attache un grand prix aux travaux du Groupe portugais du Centre d'actualités de l'ONU, plateforme originale qui, comme l'espère l'intervenante, élargira son public. Le Gouvernement portugais appuie également le travail important accompli par les centres d'information des Nations Unies, en particulier le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale, qui exerce son activité en 13 langues, dont le portugais, et le Centre de Rio de Janeiro. Se félicitant de ce que ces centres et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau coopèrent en vue de l'élaboration de contenus en portugais, l'intervenante encourage le Département à resserrer la collaboration dans le monde lusophone et avec lui.

48. Réaffirmant le plein appui du Portugal à l'élargissement et au renforcement du rôle des centres d'information dans les régions qu'ils desservent et dans les langues nationales, l'intervenante recommande d'appliquer rapidement et intégralement la décision de créer un centre de ce type à Luanda (Angola) pour répondre aux besoins des pays africains lusophones. Plus généralement, pour être véritablement mondiale et efficace et atteindre un public le plus large possible, la stratégie de communication de l'ONU doit renforcer la valeur fondamentale du multilinguisme et utiliser de

façon appropriée tant les moyens d'information et de communication traditionnels que les nouveaux médias.

49. Le 1^{er} janvier 2017, le Secrétaire général António Guterres a lancé un appel convaincant en faveur de la paix. Transmis initialement en huit langues, dont le portugais, son message a été ultérieurement traduit dans un grand nombre d'autres langues par les centres d'information des Nations Unies et diffusé par la télévision, la radio, les journaux et les revues, ainsi que par les médias sociaux. Des vidéos en portugais sur les journées commémoratives et les thèmes relevant de domaines d'action prioritaires de l'Organisation ont également été visionnées par des millions de personnes. Ces exemples montrent à quel point des messages peuvent être largement partagés lorsqu'ils sont associés à une stratégie de diffusion efficace qui repose sur une approche multilingue et de solides partenariats.

50. **M. Lapouge** (France) dit que l'Organisation des Nations Unies devrait utiliser divers médias qui soient adaptés à leurs publics cibles. On ne peut pas ne pas tenir compte de la fracture numérique; les personnes qui ont du mal à accéder à l'Internet doivent pouvoir recevoir des informations de l'Organisation par le biais des médias traditionnels. De plus, pour atteindre en pratique le public le plus large possible, l'information et la communication doivent être totalement multilingues. Or, comme indiqué par le Comité de l'information et dans des résolutions de l'Assemblée générale, un écart subsiste entre l'anglais et les cinq autres langues officielles telles qu'effectivement utilisées par l'Organisation, en particulier sur ses sites Web et les médias sociaux – déséquilibre auquel il convient de remédier. Un bon moyen d'atteindre cet objectif serait de faire de la maîtrise de plusieurs langues un critère de recrutement et de promotion du personnel de l'ONU.

51. **M. Nikolenko** (Ukraine) salue les efforts déployés par le Département de l'information pour promouvoir le multilinguisme sur différentes plateformes en ligne et hors ligne, notamment en mettant à jour le site Web de l'ONU, en utilisant de nouveaux outils numériques et en mettant au point des stratégies d'utilisation des médias sociaux efficaces. Le Centre d'actualités de l'ONU et la Radio des Nations Unies sont considérés comme des sources d'information fiables en Ukraine, et l'intervenant encourage leur personnel à continuer de faire une plus grande place aux analyses et aux entrevues de fonctionnaires de l'ONU.

52. Les médias indépendants revêtant une importance cruciale pour l'édification d'une société démocratique, pluraliste et prospère, le Gouvernement ukrainien s'est systématiquement attaché à renforcer leur indépendance. Par exemple, il a réduit l'influence de

l'État sur la presse écrite en privatisant des centaines de publications et a fait adopter une législation rendant obligatoire la divulgation de l'identité des propriétaires de médias. Des mesures d'ordre législatif ont également été prises pour améliorer la sécurité des journalistes et éliminer les obstacles à leur travail, et dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières, l'Ukraine a amélioré son rang pour la deuxième année consécutive.

53. Toutefois, certaines parties de l'Ukraine sont le théâtre de graves restrictions à la liberté de la presse, notamment d'actes de harcèlement et de violence à l'encontre des journalistes : c'est le cas de la République autonome de Crimée et de certaines parties des régions du Donbass et de Luhansk, qui ont été temporairement occupées par la Fédération de Russie et les groupes armés qu'elle soutient. Des politiques visant délibérément à intimider les journalistes et médias indépendants et à mettre fin à leurs activités cachent à la communauté internationale des atteintes systématiques et massives des libertés et droits fondamentaux. Cette dernière doit donc concentrer son attention sur ces atteintes et réagir rapidement à toutes les attaques dirigées contre la liberté de la presse. En particulier, le Gouvernement ukrainien condamne la persécution par la Fédération de Russie de deux journalistes, Mykola Semena, de la Crimée, et Roman Sushchenko, de l'Ukraine, et exige leur élargissement immédiat.

54. Les autorités de la Fédération de Russie ont renforcé le contrôle qu'elles exercent sur leurs propres médias publics, en en faisant de puissants instruments de propagande et d'incitation à la haine contre l'Ukraine. Le Comité de l'information et d'autres organes de l'ONU devraient réagir sans tarder à toutes ces tentatives de falsification de l'information ou d'utilisation de cette dernière comme moyen d'attiser des conflits régionaux, et l'ONU devrait identifier les personnes qui se livrent à des guerres de propagande et les amener à en répondre.

55. **M^{me} Khyne** (Myanmar) dit que son gouvernement se félicite du rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/72/258) et sait gré au Comité de l'information de sa contribution importante à la supervision des politiques et activités d'information de l'ONU. Exprimant au Département de l'information sa satisfaction des initiatives qu'il lance en matière de sensibilisation aux objectifs de développement durable, l'intervenante prend acte des efforts qu'il déploie, en coordination avec d'autres entités des Nations Unies, pour produire un site Web à l'échelle du système aux fins de la lutte contre les actes d'exploitation et atteintes sexuelles commis par des

membres du personnel des Nations Unies. En tant que pays qui fournit des contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Myanmar appuie tous les efforts visant à renforcer la collaboration entre le Département et les entités des Nations Unies qui supervisent ces opérations.

56. La fiabilité de l'information étant indispensable pour garantir la paix et la sécurité, l'évolution rapide de l'univers des médias, l'utilisation inappropriée des technologies de l'information et des communications modernes, et la politisation de l'information entraînent d'énormes risques. Le Comité de l'information devrait donc mobiliser le Département de l'information dans le cadre de l'action qu'il mène à l'échelon mondial pour favoriser la diffusion d'informations exactes.

57. L'ONU devrait continuer à utiliser les médias traditionnels pour communiquer des informations aux personnes qui, dans les pays en développement, n'ont pas accès aux technologies modernes, et les pays où existent des technologies de communication modernes devraient partager leurs savoirs et leurs technologies avec les pays en développement afin de combler le fossé numérique. Par ailleurs, le multilinguisme est important pour favoriser l'unité, la diversité et l'entente internationale.

58. **M. Naouali** (Tunisie), soulignant la grande importance que son pays attache au multilinguisme en tant qu'il favorise la communication, la tolérance et les échanges culturels et crée les conditions d'un monde pacifique, dit que le multilinguisme, en particulier dans le domaine des médias et des communications, est indispensable à la réalisation des buts de l'Organisation et à l'exécution de ses missions. Il convient donc de continuer d'appuyer le multilinguisme de manière que les décideurs, entre autres, puissent tirer parti de l'information et participer activement aux activités de l'ONU, notamment sur le terrain. À cet égard, le Département de l'information, qui a utilement contribué à faire connaître au monde le rôle et les activités de l'ONU, devrait également souligner l'importance que revêt la mise en œuvre des engagements pris à l'issue du Sommet mondial de Tunis sur la société de l'information (2005) en vue de faciliter l'utilisation des technologies de l'information, réduire la fracture numérique et appuyer les efforts faits par les pays en développement et les pays les moins avancés pour améliorer leurs capacités. Les valeurs associées au multilinguisme devraient être reconnues et chacun se doit de redoubler d'efforts pour surmonter les divisions en promouvant une culture du dialogue, de la compréhension et de l'ouverture.

59. **M. Bessedik** (Algérie) dit que sa délégation partage pleinement l'opinion selon laquelle, à une époque où le virus de la désinformation et ce qu'il est convenu d'appeler les fausses nouvelles se propagent, il est essentiel, pour la paix et la sécurité et la promotion des droits de l'homme, de la justice et du développement durable, de diffuser efficacement l'information. Tout en prenant en compte et en appuyant pleinement les orientations fournies par le Comité de l'information au Département de l'information, l'Algérie demande à nouveau au Département de rendre fidèlement compte des faits dans les communiqués de presse. Il est inacceptable de voir subsister des différences au niveau de la couverture de diverses réunions de l'ONU, en particulier celles de la Quatrième Commission. La délégation algérienne et d'autres délégations ont dénoncé cette distorsion et demandé au Département de s'abstenir de fournir de fausses informations, de façon que la voix de l'Organisation puisse se faire entendre avec clarté et efficacité.

60. Le Secrétariat et les représentants du Département ont présenté des excuses, mais le problème n'en doit pas moins être traité sérieusement, car il est devenu chronique bien que les États Membres aient demandé qu'il soit réglé à maintes reprises, beaucoup l'ayant fait lors de la réunion informelle régulière annuelle organisée entre les États Membres et le Secrétariat dans le cadre du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, et lors de sessions antérieures de la Quatrième Commission à propos des questions relatives à l'information. Les réponses à ces demandes ont fait état de ressources insuffisantes, mais compte tenu du fait que le problème s'est produit pendant la sixième séance de la session en cours de la Quatrième Commission, il ne semble pas que cela ait été le cas. Comme le Président l'a souligné, toute communication erronée peut causer des problèmes politiques. Le Département devrait respecter son mandat et ne pas s'en écarter.

61. Le Département de l'information devrait, entre autres mesures, remédier aux différences que l'on continue de relever entre les communiqués de presse établis dans les différentes langues et, ce qui n'est pas rare, entre communiqués de presse établis dans une même langue, au lieu de se focaliser sur le nombre de communiqués ou de pages publiées. De même, les fonctionnaires du Département chargés d'établir les communiqués de presse doivent s'en tenir scrupuleusement aux délibérations en s'abstenant d'y insérer leurs propres commentaires.

62. Par ailleurs, le Département devrait respecter en toutes circonstances les principes régissant les travaux de l'ONU, parmi lesquels l'objectivité, l'éthique,

l'équité, la transparence, l'égalité, la non-sélectivité et la bonne foi. À cet égard, la délégation algérienne demande à nouveau avec insistance que le rapport relatif à la visite effectuée en 1975 au Sahara occidental par le Comité spécial de la décolonisation soit publié sans plus tarder sur le site Web consacré aux territoires non autonomes, comme il a été antérieurement demandé devant le Comité spécial. Le Département et le Secrétariat devraient enregistrer officiellement les demandes susmentionnées afin que le Département y donne suite. Il y va de la crédibilité du système des Nations Unies.

63. L'Algérie est pleinement favorable aux initiatives et aux programmes de sensibilisation que le Département met en œuvre pour traiter de questions telles que la décolonisation, le maintien de la paix, le désarmement, les droits de l'homme, la Palestine, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, les besoins de l'Afrique et les changements climatiques. L'intervenant lui demande de tenir compte des besoins prioritaires de l'Afrique afin de formuler des politiques d'information efficaces.

64. Le Gouvernement algérien aimerait voir le Département élargir ses activités, en coordination avec la Quatrième Commission, en s'attachant en particulier à mettre en œuvre la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (2011-2020), conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les objectifs doivent être réalisés pour tous les pays, leur population tout entière et tous les segments de la société, à commencer par ceux qui ont pris le plus de retard.

65. Si le processus de sélection et de nomination du neuvième Secrétaire général a bénéficié d'une importante couverture médiatique, on aurait pu faire davantage pour éduquer le public mondial sur le rôle de l'Assemblée générale, de façon que la recommandation figurant dans la résolution 2311 (2016) du Conseil de sécurité ne soit pas considérée comme la fin du processus de sélection. En aidant à mieux comprendre le rôle de l'Assemblée générale, on favoriserait la revitalisation de ses travaux. De plus, une Assemblée revigorée, jouant pleinement son rôle et exerçant tous ses pouvoirs, contribuerait de manière notable au renforcement du système des Nations Unies, à l'amélioration de la gouvernance internationale et au raffermissement du multilatéralisme.

66. Le risque de politisation de l'information et d'utilisation inappropriée des technologies de l'information et des communications dans un but d'ingérence dans les affaires intérieures d'États souverains est profondément préoccupant. S'il y a lieu

de se féliciter de ce que le Département met l'accent sur l'utilisation des médias sociaux dans l'optique de l'élargissement du champ d'intervention de l'ONU, en particulier parmi les jeunes, il devrait continuer d'utiliser les médias traditionnels que sont la presse écrite, la radio et la télévision, car ce sont les moyens de communication publics qui restent principalement utilisés dans un grand nombre de pays en développement.

67. Soulignant qu'il importe que le Département utilise sur une base équitable, et dans toutes ses activités, toutes les langues officielles de l'ONU, dans l'esprit de la résolution 69/324 de l'Assemblée générale qui considère que le multilinguisme favorise l'unité dans la diversité et l'entente internationale, l'intervenant dit appuyer les efforts des centres d'information des Nations Unies visant à diffuser dans les langues nationales des informations sur les travaux et les activités de l'Organisation, et recommande de renforcer ces centres. Il accueille également avec satisfaction les efforts faits pour intégrer le multilinguisme dans toutes les activités d'information et de communication, notamment la diffusion sur l'Internet, de manière à assurer la transparence, la prise de responsabilités, l'appropriation et la viabilité des communications du Département.

68. **M. Alhammadi** (Émirats arabes unis) dit que, compte tenu de l'importance du multilinguisme pour propager la tolérance, la paix et la justice, toutes les activités de l'ONU devraient être couvertes dans toutes ses langues officielles. La décision de publier le Journal des Nations Unies dans les six langues officielles durant la partie principale de la session de l'Assemblée générale a été l'un des résultats positifs des négociations tenues par le Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, auxquelles les Émirats arabes unis ont participé. Le 30 septembre 2017, alors qu'était célébrée pour la toute première fois la Journée internationale de la traduction, ils ont présenté un projet de traduction en arabe qui vise à produire 5 000 vidéos éducatives qui seront distribuées gratuitement à 50 millions d'écoliers du monde arabe.

69. Les médiathèques devraient dénoncer et contrecarrer les efforts faits par les terroristes et les groupes extrémistes pour utiliser les technologies et plateformes médiatiques modernes afin de propager la haine et de recruter des combattants étrangers. À cette fin, une campagne lancée par le Centre Sawab d'Abu Dhabi pour faire face aux conséquences désastreuses de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) pour les familles et les sociétés a insisté sur le rôle positif des femmes et des jeunes.

70. Les Émirats arabes unis savent également gré au Département de l'information d'avoir, en collaboration avec la Division des droits des Palestiniens, fourni un appui à la diffusion et à la communication au Forum des Nations Unies visant à marquer la cinquantième année de l'occupation brutale d'Israël, forum organisé sous l'égide du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Il est important de faire connaître la situation au Moyen-Orient et les souffrances endurées par les Palestiniens du fait des violations israéliennes des droits de l'homme et du droit international.

71. **M. Mendoza García** (Costa Rica) exprime son intérêt pour les préparatifs du soixante-dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui doit être célébré en 2018, et pour les initiatives d'autonomisation des jeunes et la collaboration entre le Département de l'information et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la jeunesse. La campagne en cours sur les objectifs de développement durable et le fait que les informations soient disponibles dans les six langues officielles de l'ONU sont également à noter.

72. La coopération du Département avec d'autres départements, en particulier les Départements des opérations de maintien de la paix, de l'appui aux missions et des affaires politiques, ainsi que sa participation à diverses activités de l'ONU revêtent une importance cruciale et doivent être poursuivies. Cette coopération sensibilise à des questions telles que le désarmement, la lutte contre le terrorisme, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la promotion de la justice et du droit international, le contrôle des drogues, la prévention du crime, la question of Palestine et le respect et la promotion des droits de l'homme, et fournit un soutien aux fins de leur traitement

73. L'intervenant accueille avec satisfaction les innovations apportées par le Département à des applications pour téléphone mobile telles que l'application UN News Reader, ainsi que le lancement de nouveaux sites Web multilingues. Le multilinguisme étant reconnu comme une valeur fondamentale de l'Organisation, il importe tout particulièrement que toutes ses communications soient multilingues. Si les principales réunions peuvent continuer d'être diffusées sur le Web dans toutes les langues officielles de l'ONU, il serait très utile de pouvoir accéder aux actualités et aux archives de l'ONU dans toutes les langues officielles. Il est à déplorer que les communiqués de presse quotidiens ne soient toujours pas publiés en espagnol. La délégation costaricienne continue d'appuyer vivement les initiatives qui visent à mieux

équilibrer l'utilisation des six langues officielles, même s'il reste beaucoup à faire pour réaliser la parité entre elles. Le Département doit couvrir d'une manière équitable tous les sommets, conférences internationales et réunions de haut niveau prévus par l'Assemblée générale.

74. En dépit des handicaps d'ordres éducatif et socioéconomique qui sont le lot de tant de jeunes à travers le monde, ce sont eux qui se sont le plus avancés le long d'une trajectoire qui est essentielle pour obtenir de réels changements. Le renforcement des capacités des jeunes s'agissant de mettre au point des ressources conditionne donc l'ouverture de perspectives de participation sociale, économique, environnementale, politique et culturelle. C'est la raison pour laquelle le Costa Rica s'est employé à mettre en œuvre des initiatives de promotion de l'inclusion des jeunes, telles que son programme national d'apprentissage par les technologies mobiles, qui vise à coordonner les efforts et à rénover le processus d'apprentissage en classe en fournissant des technologies de formation aux enseignants et des orientations aux milieux de l'enseignement. L'éducation, qui est l'investissement le plus précieux en matière de développement individuel et social, doit être un droit que les gouvernements protègent afin d'assurer la mobilité sociale et la possibilité de jouir pleinement des autres droits, tout en contribuant à l'instauration d'une culture de paix.

75. La Coalition pour la liberté en ligne, que le Costa Rica a présidée en 2016, continue de protéger les droits fondamentaux en ligne, notamment la liberté d'expression et le droit au respect de la vie privée. La délégation costaricienne apprécie les travaux du Département, car ses communications largement diffusées – elles devraient l'être dans un aussi grand nombre de langues que possible – vont dans le sens d'une meilleure compréhension des travaux quotidiens de l'ONU.

Déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse

76. **M. Rosenblit** (Israël), exerçant son droit de réponse, dit qu'il est étonnant que le représentant de l'Arabie saoudite ait recours à la désinformation, à la falsification et à l'incitation, et qu'il devrait cesser de le faire. Il ferait également bien de s'abstenir d'accuser autrui de massacres et de tortures. Le représentant de l'Arabie saoudite et, en fait, tous les représentants devraient se concentrer sur les véritables problèmes de la région, tels que la politique destructrice de l'Iran et les crimes qu'il commet en Iraq, en Syrie, au Yémen et ailleurs, au lieu de continuer à répandre des mensonges éhontés.

77. **M^{me} Khyne** (Myanmar), exerçant son droit de réponse, dit que son gouvernement est partisan d'une solution durable qui garantirait la paix, la stabilité et le développement à toutes les communautés à l'intérieur de l'État. Il honorera les engagements qu'il a pris jusqu'à ce que des progrès soient accomplis et que le processus aboutisse. Au lieu de réfuter les critiques et les allégations, il montrera ses intentions en agissant. Le 17 octobre 2017, il a créé le Comité du Mécanisme-cadre intitulé l'« Union d'entreprise pour l'aide humanitaire, la réinstallation et le développement dans l'État Rakhine », présidé par le Conseiller d'État. Ce Comité fournira une aide alimentaire d'une manière efficace tout en coordonnant les activités de réinstallation, de réinsertion et de développement et en œuvrant à une paix durable. Les milieux d'affaires du Myanmar ont fait don au Comité de l'équivalent en monnaie nationale de plus de 13 millions de dollars. De plus, les autorités du Myanmar et du Bangladesh s'emploient à faciliter le retour volontaire, dans de bonnes conditions de sécurité et dans la dignité des personnes déplacées sur la base de l'accord conclu en 1993 entre les deux pays.

78. Le Myanmar juge importantes ses relations avec l'Organisation des Nations Unies et continuera à les cultiver. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques s'est rendu au Myanmar du 13 au 17 octobre 2017. Il a eu l'occasion de se rendre dans l'État Rakhine et a pu se rendre compte par lui-même de la situation sur le terrain. Le Gouvernement du Myanmar a également invité le Secrétaire général et se réjouit à la perspective de l'accueillir au Myanmar dans un avenir proche.

79. De même que nul ne peut comprendre la situation au Myanmar aussi bien que son peuple, nul ne peut souhaiter davantage que son peuple la paix et le développement pour le Myanmar. Le développement des technologies de l'information et des communications modernes impose d'avoir conscience des activités pernicieuses qui visent à propager la désinformation et du risque de politisation de l'information, qui font courir de grands dangers à l'humanité. Le Gouvernement du Myanmar attache une grande importance au rôle du Département de l'information qui, en tant que messenger responsable de l'Organisation, doit fournir des informations exactes, fiables et impartiales. Le Myanmar demeure déterminé à collaborer avec le Bangladesh dans un esprit de bon voisinage et à travailler avec tous les partenaires régionaux et internationaux au règlement des problèmes qui subsistent.

80. **M. Aldhabaan** (Arabie saoudite), exerçant son droit de réponse, dit que le représentant de l'occupation israélienne devrait prêter attention à ce que le monde

entier peut voir. Tout le monde peut voir la brutalité de l'agression dont les Palestiniens sont quotidiennement les victimes. La délégation saoudienne a demandé au Département de l'information de braquer les projecteurs sur cette agression, et il demande au représentant d'Israël de quitter la tour d'ivoire où il semble s'être enfermé pour s'informer auprès des médias de ce que son pays fait au peuple palestinien.

La séance est levée à 18 heures.